Groupe ecolo

Conseil communal du 17 juin 2013
Question écrite

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Échevins,
Monsieur le Président du CPAS,

Comme vous le savez et comme vous en partagez également la préoccupation, les travaux rue Pisseroule s'éternisent depuis bien trop longtemps. Récemment dans la presse, le Bourgmestre a évoqué la possibilité de réclamer des indemnités aux impétrants. Le groupe ECOLO estime que s'il est maintenant trop tard pour prévenir les dégâts et les dommages aux habitants et aux commerçants de la rue, il est encore possible et il est de notre responsabilité de tenter d'adoucir ceux-ci. C'est pourquoi ECOLO pose trois questions:

1. Si des indemnités devaient être versées, le Collège envisagerait-il d'en faire directement bénéficier (comme en dédommagement) les habitants de la rue Pisseroule?
2. Le Parking Comédis est maintenant fermé à l'aide de barrières. Ce parking est privé. La Collège ne pourrait-il pas négocier que celui-ci reste ouvert au moins jusqu'à la fin des travaux afin que les habitants puissent s'y garer s'ils le désirent?
3. Le Collège a répété plusieurs fois son impuissance face aux retards des travaux. Des solutions réglementaires/légales à insérer dans le marché public sont-elles envisageables à l'avenir afin d'éviter ces ennuis extrêmement dommageables à la population?

Merci d'avance pour vos réponses.